

## Anthropologie et Sociétés



**Gabriel MANESSY et Paul WALD : Plurilinguisme : normes, situations, stratégies, Publication de l'Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles (I.D.E.R.I.C.), Université de Nice, Éditions L'Harmattan, Paris, 1979, 284 p.**

Dermot Ronan Collis

Vie et mort des langues

Volume 7, Number 3, 1983

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/006167ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/006167ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Département d'anthropologie de l'Université Laval

ISSN

0702-8997 (print)

1703-7921 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Collis, D. R. (1983). Review of [Gabriel MANESSY et Paul WALD : Plurilinguisme : normes, situations, stratégies, Publication de l'Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles (I.D.E.R.I.C.), Université de Nice, Éditions L'Harmattan, Paris, 1979, 284 p.] *Anthropologie et Sociétés*, 7(3), 164–169. <https://doi.org/10.7202/006167ar>

1000 ans, ont opposé les royaumes scandinaves l'un à l'autre, des nationalismes régionaux se sont développés et chaque État a jalousement insisté sur la spécificité de sa propre langue. Exemple extrême : le même parler (scanien) est qualifié de suédois, lorsqu'il est utilisé en Suède du sud (Scanie) et de danois, lorsque employé dans l'île danoise de Bornholm.

Ce rapport étroit entre politique, idéologie et langage se retrouve aussi ailleurs. En Frise hollandaise, la langue frisonne joue un rôle non équivoque au sein de l'idéologie nationaliste locale (A. Feitsma). Il en est de même au Luxembourg, où l'usage du luxembourgeois (dialecte germanique) et le rejet, au profit du français, de l'allemand standard comme langue officielle, sont directement liés à une recherche, déjà ancienne, d'autonomie et d'équilibre entre le monde latin (francophone) et le monde germanique (F. Hoffmann). L'exemple le plus patent de ce rôle idéologico-politique de la langue minoritaire est peut-être celui des Danois d'Allemagne du nord dont parle B. Sondergaard — « Danish as a Living Minority Language South of the German Border » —. À peu près aucun d'entre eux n'a le danois comme langue maternelle. On parle plutôt le jute méridional (un dialecte sui generis, incompréhensible aux danophones) et, de plus en plus, l'allemand standard. Pourtant, après la dernière guerre, le nombre de ces « Danois d'Allemagne » (tel que reflété, entre autres, par les taux d'inscription à l'école danoise) s'est brusquement accru. Il semble en effet que pour beaucoup de résidents de la région, indépendamment de leur langue maternelle, l'appartenance à cette minorité ait constitué un moyen commode de se démarquer de l'Allemagne nazie, qui venait d'être vaincue.

Si on peut tirer une leçon de l'ouvrage édité par Haugen, McClure et Thomson, c'est peut-être celle-ci : le langage est avant tout un phénomène social. On ne peut en avoir une connaissance complète si on ne comprend pas son rôle économique, politique et idéologique. Inversement, toute tentative de sauvetage ou de préservation d'une langue minoritaire est vouée à l'échec, si elle ne passe pas par une transformation des rapports sociaux, au profit des locuteurs de cette langue.

Louis-Jacques Dorais  
Département d'anthropologie  
Université Laval

Gabriel MANESSY et Paul WALD : *Plurilinguisme : normes, situations, stratégies*, Publication de l'Institut d'études et de recherches interethniques et interculturelles (I.D.E.R.I.C.), Université de Nice, Éditions L'Harmattan, Paris, 1979, 284 p.

L'ouvrage réunit dans un seul volume une richesse d'études dont les propos percutants ne peuvent être obscurcis ni par le manque de planification du livre ni par la pléiade de fautes typographiques qui laissent supposer que l'éditeur a confié l'impression à un imprimeur de cartons en province.

Le livre se divise en cinq sections : *Concepts, Canevas et procédures, Du pidgin au créole, Règles et attitudes et Contacts de langues en Europe*. Dans la première, *Concepts*, Gabriel Manessy explique et illustre les processus de pidginisation et de créolisation à partir des définitions de Dell Hymes, en ajoutant des précisions et des nuances tirées de la linguistique fonctionnelle de Martinet et de la linguistique relationnelle de Hjelmslev. Les exemples utilisés réfèrent : à Gumperz et Wilson au sujet du village Kupwar (en Inde) où les langues canara, marathi et urdu sont en contact; à Valman qui traite des créoles de Haïti, de la Martinique et de la Réunion; à Nida et Fenderau, à propos du kituba; à Noye,

concernant le louchéber, le javanais et les langues secrètes des enfants peul; et enfin à Polomé, au sujet du swahili créolisé de Lubumbashi. La thèse de l'essai soutient que la pidginisation simplifie, réduit et régularise, tandis que la créolisation maintient ou crée des irrégularités, ce qui démontre qu'une variété de langues est devenue l'idiome d'une communauté.

Dans cette même section, Jean-Pierre Jardel distingue entre les sens donnés aux termes « bilinguisme » et « diglossie ». D'abord, le bilinguisme est considéré comme un comportement qui touche la psychologie liée à la pédagogie, la sociologie et la linguistique, tandis que la diglossie est utilisée pour décrire le même comportement mais dans les circonstances spéciales où l'une des deux langues est plus favorisée que l'autre. Par la suite, l'auteur passe en revue les acceptions plus sociologiques de la diglossie, toujours caractérisées par une différence de comportement relative à l'emploi d'une langue. Il n'arrive pas à attribuer aux deux termes une acception plus fonctionnelle. Celle-ci consisterait à donner aux dérivés du radical latin (bilinguisme, trilinguisme, plurilinguisme) le sens d'étude des phénomènes chez le locuteur et aux dérivés du radical grec (diglossie, tétraglossie, polyglossie) le sens d'étude du comportement social. Cette acception me semble reconnaître les deux sciences impliquées : la sociolinguistique et la psycholinguistique, tout en éliminant la notion de statut linguistique des considérations scientifiques (notion qui a toujours sa place dans la philosophie du langage).

Dans la section *Canevas et Procédures*, Suzanne Lafage présente son « Esquisse d'un cadre de référence pragmatique pour une analyse sociolinguistique en contexte africain ». Dans son étude des circonstances pragmatiques de l'usage linguistique au Mali, en Côte d'Ivoire, au Sénégal et en Guinée, elle traite de la tétraglossie du point de vue des couches sociales, des situations de communication, des rapports d'autorité, de la connaissance, des gestes entre les participants, de la communication en soi, dans le temps et dans les lieux, et des types de discours. L'auteur s'inspire d'abord de Labov pour se rattacher de plus près aux circonstances sociales africaines qui influencent la parole dans l'aire géographique de son étude.

Toujours dans la section *Canevas et Procédures*, Michel Dieu et Patrick Renaud présentent un essai : « À propos d'une étude statistique du multilinguisme au Cameroun : quelques problèmes méthodologiques ». Cet essai représente ce que nos collègues allemands appellent *ein Praeternstudium*, la somme des considérations méthodologiques pour une étude de faisabilité de la mesure statistique de la polyglossie au Cameroun. L'étude a comme objectif l'atlas linguistique du Cameroun (ALCAM) et son programme comporte deux volets, linguistique et sociolinguistique. Le premier se limite à une étude classificatoire, en survol mais exhaustive, de toutes les langues au Cameroun. Quant au volet socio-linguistique, il est une première estimation quantitative du degré de dynamisme de chacune de ces langues (et il y en a environ 250) dans et hors de leur communauté d'origine, en même temps qu'une esquisse du schéma de la communication inter-groupe en langues nationales, et ce, en situation rurale et urbaine. Afin de réaliser le volet linguistique, il faut que chaque parler soit identifié, et de trois manières : dans sa forme linguistique, dans son aire d'extension et par les noms qu'il a reçus. Le volet sociolinguistique est plus complexe. Les auteurs projettent de recueillir : (a) le nombre total de locuteurs; (b) le nombre de langues parlées en moyenne par les membres de la communauté (c) le nombre de locuteurs maternels. À partir de ces données, les auteurs calculent le nombre de locuteurs de la langue, le nombre de locuteurs originaires de la communauté de la langue maternelle, la proportion d'individus qui ne parlent pas la langue de la communauté dont ils sont originaires, l'indice de transmission de la langue, le taux de plurilinguisme et l'indice de concentration/dispersion du plurilinguisme. Afin de réaliser leur projet, les auteurs envisagent de recenser les données linguistiques et sociolinguistiques, jumelant leurs enquêtes à un recensement démographique, comme ça se fait actuellement en Inde. L'étude profite d'un examen sérieux des problèmes d'échantillonnage dont les particularités amplitudinales et factorielles sont élaborées avec les algorithmes qui s'imposent.

La section qui suit traite du pidgin et du créole et débute avec l'étude de Carole de Féral : « Ce que parler pidgin veut dire; essai de définition linguistique et sociolinguistique du pidgin-english camerounais ». Elle observe que la fonction du pidgin-english parlé au Cameroun est d'assurer la communication entre des locuteurs qui ne partagent pas la même langue vernaculaire. Aussi elle remarque qu'un pidgin se distinguerait des « langues normales » par son emploi restreint qui ne justifierait pas l'apparition de registres différenciés, d'une syntaxe élaborée d'un lexique étendu. Dans cet article, l'auteure présente d'abord le contexte sociolinguistique : son champ fonctionnel, ses rapports avec les autres langues parlées au Cameroun, la signification qu'a son utilisation dans des situations où une autre langue pourrait être choisie. Dans un deuxième temps, elle s'interroge sur la façon dont on peut entreprendre l'analyse linguistique d'une langue qui, par sa nature même et la situation sociolinguistique extrêmement complexe dans laquelle elle se trouve, présente un taux de variation très important. Il devient évident que « le » pidgin english camerounais est un continuum dont l'usage et la prononciation varient selon des facteurs sociolinguistiques, et de ce fait l'approche sociolinguistique et linguistique sont, ici, indissociables. L'auteur définit également l'aire géographique du pidgin-english au Cameroun, les locuteurs, et onze cas où l'emploi du pidgin est indiqué. Dans une section sur le champ fonctionnel du pidgin, Mme de Féral démontre sa nécessité, du fait qu'il soit l'idiome le plus parlé au Cameroun, mais aussi l'idiome auquel les gens s'identifient comme « frères » et pour plaisanter. L'auteur parle aussi d'un genre d'argot pidgin, le pidgin makro, qui mélange un peu de français et un peu de duala, pour construire des expressions bien originales et, enfin, un troisième registre, le pidgin d'église. L'article se poursuit avec une indication sur les facteurs qui gouvernent le choix de parler pidgin vis-à-vis une langue officielle et vis-à-vis une langue vernaculaire.

L'auteure examine par la suite la distinction à faire entre le pidgin-english parlé par les anglophones et celui des francophones, pour conclure que le pidgin-english du Cameroun n'est pas un « vrai » pidgin. Au contraire, il présente toutes les caractéristiques des créoles (grande variété des fonctions, syntaxe élaborée, vocabulaire relativement étendu), bien qu'il ne soit pas devenu la langue maternelle de tous ses locuteurs. Il arrive même que certains Camerounais utilisent le pidgin plus souvent que leur langue maternelle et de ce fait le parlent mieux. Enfin, il existe des proverbes pidgin, signe d'une certaine culture pidgin. L'auteure adopte le terme de L. Todd, « pidgin élaboré » (extended pidgin), pour décrire le statut sociolinguistique du pidgin du Cameroun, afin de conserver la distinction avec les créoles (où l'idiome est toujours langue maternelle). De cet article, on peut dire que les arguments sont serrés et les faits, pertinents, présentés avec autant de précision que d'humour et de sympathie. Toujours au sujet des créoles, Michel Carayol et Robert Chaudenson, dans leur « Essai d'analyse implicationnelle d'un continuum linguistique : français-créole », expérimentent une méthode de traitement des données commune à partir de deux approches très différentes : un corpus de conversations avec des adultes créolophones unilingues et une enquête sur les capacités de discrimination auditive, menée auprès de jeunes enfants scolarisés, à la Réunion. Le corpus provenait de 25 informateurs, originaires de diverses régions de l'île et appartenant aux différentes ethnies, choisis au hasard à partir des 52 points d'enquête retenus en vue de l'élaboration de *l'Atlas linguistique et ethnographique de la Réunion*. Tous les informateurs adultes sont pratiquement analphabètes et créolophones unilingues. L'analyse porte sur un corpus de conversations en créole sur deux thèmes principaux : la nature et les techniques de pêche. Les données sont soumises à l'analyse à partir d'un ensemble de variables, classées selon les relations d'implication qu'elles peuvent avoir entre elles. On opère à la fois un classement des variables et des témoins sans qu'il soit fait appel à d'autres variables (socio-économiques, culturelles, ethniques...). Se trouvent déterminés, en cas de réussite, à la fois un ordre des variables et un classement des témoins. Les auteurs arrivent à calculer les variantes basilectales pour toutes les variables, le pourcentage divers d'usage des variantes acrolectales et basilectales et enfin, les variantes acrolectales pour toutes les variables. À partir de cette étude, les auteurs ont, par la suite, entrepris l'étude des variantes parmi des élèves bilingues, pour noter la corrélation qui existe entre l'usage de chacune des deux formes principales de créole

d'une part, et de l'autre, un ensemble de facteurs interdépendants dont les principaux semblent bien être les variables ethnique et socioculturelle. Cependant l'enquête montre essentiellement qu'un continuum linguistique existe, sur le plan phonétique, entre le français régional d'un côté et le « gros créole » de l'autre.

Dans la même série d'études sur les créoles, Albert Valdman explore « La diglossie français-créole dans l'univers plantocratique ». L'article est une étude de la diglossie dans son acception originelle (Ferguson 1959) et décrit une situation linguistique dans laquelle deux variétés de langue génétiquement apparentées entretiennent des relations hiérarchiques (l'une étant considérée la variété élaborée ou Haute (H) et l'autre la variété Basse (B)) et assument chacune des fonctions et des domaines d'emploi mutuellement exclusifs. L'étude examine l'histoire linguistique de la Louisiane, des Antilles et de la Guyane et contraste la situation existante en Haïti avec celle des D.O.M. On peut faire la remarque qu'aujourd'hui, la diglossie dans les D.O.M. ne correspond plus à l'acception de Ferguson, parce que le mouvement social pour promouvoir l'identité des Antillais de souche africaine et indienne se sert du créole comme idiome réunissant la majorité écrasante de la population. De ce fait, bien que la scolarisation porte peu sur le créole, et que le français soit toujours la clé de la formation professionnelle, ceux qui arrivent à des positions d'influence se sentent de plus en plus obligés de se montrer solidaires avec la majorité une fois « arrivés » et, de ce fait, peuvent utiliser le créole là où il est la marque nécessaire de cette solidarité, sans considération de la connotation ancienne de l'idiome. Ceci s'est produit très logiquement comme résultat de la scolarisation généralisée. Car aujourd'hui, la connaissance du français n'est plus l'apanage d'une couche sociale donnée alors que, par contre, le créole reste la marque de l'identité de la majorité. Pour cette raison, ceux qui décrivent l'aspect sociolinguistique de la situation courante, surtout à la Martinique, doivent accorder une acception purement sociale au terme *diglossie* (en contraste avec le sens individuel et psycholinguistique du *bilinguisme*) ou bien accepter de parler de bilinguisme antillais.

Dans la section *Règles et attitudes*, Pannan Coulibaly fait « Enquête sur les jeunes acculturés en pays Tyembara du nord de la Côte d'Ivoire ». Il postule que, tout comme les missionnaires, les marchands et les administrateurs coloniaux ont imposé de gré ou de force des changements socio-économiques, religieux, techniques et alimentaires, tout en imposant l'acculturation linguistique. En effet, dans la mesure où la population concernée conserve sa langue, il lui faut nommer ces réalités nouvelles. Le lexique doit donc se transformer en fonction des changements culturels. Certains termes disparaîtront, pour faire place à des mots nouveaux. D'autres demeureront dans la langue, mais en acquérant une signification nouvelle. Ainsi, le vocabulaire s'ajustera au contexte culturel. Il y aura acculturation lexicale.

L'auteur affirme que le contact avec la culture européenne a également introduit un changement dans la communication des Tyembara, dans l'usage du langage entre indigènes eux-mêmes. Selon lui, « il existe en effet un écart entre le langage d'un acculturé et le parler singulier d'un locuteur-natif. Mais l'importance de cet écart et ses caractéristiques ont été peu explorées jusqu'ici ».

Pannan Coulibaly présente d'abord l'ethnie tyembara du point de vue géographique, linguistique, de l'organisation sociale et des relations de solidarité. Par la suite, il démontre l'importance et les caractéristiques de l'écart entre le tyembara acculturé et un natif. L'auteur explique les conditions spatio-temporelles de la prise de parole : c'est-à-dire, à qui on parle, quand et à quel propos, ce qui se dit et ce qui ne se dit pas. Par la suite, l'auteur examine les fautes de langage des acculturés et les qualités de la voix en rapport avec le désirable (doux) et le nécessaire (accordé aux tons haut, bas et modulé). L'article démontre à quel point l'éducation européenne peut éloigner les jeunes tyembara de leur milieu. On peut remarquer que la situation est semblable chez les Inuit du Labrador et pour les mêmes raisons. Les administrateurs chargés de leur instruction ne se rendent pas compte que d'enseigner à travers une langue étrangère

n'est pas une manière propice de transmettre la technologie appropriée à la solution des problèmes économiques d'une société donnée. L'apprentissage de techniques nouvelles, à travers la langue autochtone, est bénéfique, alors que l'instruction à travers une langue étrangère, sauf pour des élites, n'est que du dressage acculturant.

Toujours dans la section *Règles et attitudes*, Philippe Poutignat et Paul Wald présentent « Français et Sango à Bouar : fonctions marginales du français dans les stratégies interpersonnelles ». Cet article est le premier d'une série projetée sur l'analyse psychosociologique d'une situation de multilinguisme en Afrique. Les auteurs tentent de montrer que les fonctions d'une langue dans la communication sont irréductibles à celles qu'elle remplit en tant qu'attribut de catégories et de finalités sociales définies en termes d'instruction. L'article se divise en considérations théoriques et en une description monographique.

En ce qui concerne les éléments théoriques pour une monographie psychosociale, l'objectif de l'étude est la mise en lumière des mécanismes généraux sous-jacents à la variabilité des données d'une situation de contact de langues; ce sont les composants cognitifs de l'action du locuteur dans une telle situation. Les auteurs justifient leur approche psychosociologique en citant la définition de la psychologie sociale de Robert Pagès (1972) et à partir de sa compréhension de cette discipline, ils cherchent à expliciter les processus qui rendent intelligible le choix du code linguistique et, inversement, qui permettent au juge locuteur de choisir adéquatement ses propres énoncés. L'enjeu de la problématique est la compréhension des mécanismes élémentaires qui font qu'un énoncé, outre sa fonction référentielle (s'il en existe), « fait sens » dans son contexte. Dans la seconde partie de l'article, les auteurs traitent de la situation linguistique à Bouar, des fonctions marginales, des codes et de la division sociale des rôles. Le lecteur comparera avec profit la situation sociolinguistique sango/français de la République centrafricaine au cas irlandais/anglais de l'Irlande, décrit dans le même ouvrage par William F. Mackey (p. 277).

Toujours dans la section *Règles et attitudes*, Willy Bal offre sa « Contribution à l'étude des opinions exprimées par l'élite africaine au sujet des rapports entre les langues nationales et le français ». Le problème qui se pose à l'Afrique est double : il s'agit de savoir quelle langue peut le mieux contribuer à son développement et selon quelles modalités la langue choisie contribuera effectivement à la promotion de l'homme africain. On peut vouloir que les langues africaines deviennent le véhicule de la culture et du savoir; l'objection selon laquelle elles seraient un frein au développement n'est que l'expression d'une certaine idéologie. L'auteur trace l'histoire de la pensée contemporaine : celle de la « mondialisation » des années 50 et celle de la « particularisation » de la fin des années 60 et leurs reflets dans la pensée de l'élite africaine, sous la forme des idéologies du *métissage culturel* et de *l'authenticité*. Il resterait à définir la répartition des fonctions de la coexistence de deux langues.

Comme s'il fallait réserver les propos spéciaux pour la fin, les éditeurs consacrent la section *Contacts de langues en Europe* à l'article de William F. Mackey, « L'irrédentisme linguistique : une enquête témoin ». Dans cet article d'une précision dépassée uniquement par son érudition, l'auteur esquisse d'abord l'histoire sociolinguistique de l'Irlande. Il la fait suivre d'une description de la politique linguistique du pays depuis son indépendance, pour terminer avec la description d'une enquête sur les attitudes linguistiques en Irlande, entreprise en 1969. Ceux qui s'intéressent aux suites de la situation décrite dans cet article et au développement de la méthodologie employée doivent savoir que l'Institut linguistique de l'Irlande entreprend en 1983 la reprise de l'enquête.

En somme, l'ouvrage offre du nouveau, autant dans les méthodologies que dans les situations socio-linguistiques examinées mais, ce qui est plus rare, d'une manière qui dévoile un regard humain, sain et qui partage l'humour de la situation avec le témoin.

On s'étonne cependant qu'en 1979, en France, on n'arrive pas à imprimer les symboles phonétiques internationaux dans le même style de typographie que le reste du texte, qu'on emploie des guillemets de fermeture de citation pour indiquer l'ouverture de citation et que la Maison L'Harmattan ne puisse payer le prix courant (250FF / 40\$ Can.) pour un plan d'impression, avant d'imprimer un ouvrage qui mérite le respect.

Dermot Ronan Collis  
C.I.R.B.  
Université Laval

G. SANKOFF : *The Social Life of Language*, University of Pennsylvania Press, Philadelphie, 1980, 373 p., index des auteurs cités, index thématique, préface de Dell Hymes.

Ce livre rassemble quinze articles de Gillian Sankoff, tous publiés une première fois entre 1968 et 1978. D'où une certaine hétérogénéité d'ensemble, tempérée, il est vrai, par une remarquable unité de ton (les préoccupations de l'auteure sont essentiellement restées les mêmes pendant ces dix ans) et de lieu (les exemples choisis proviennent tous de deux sources : la Nouvelle-Guinée et la francophonie montréalaise).

L'ouvrage se divise en deux grandes sections : 1) des considérations générales sur le langage replacé dans son cadre social et historique et 2) des analyses de variables linguistiques bien définies. Cette seconde section prend pour acquis que la connaissance des phénomènes sociaux pertinents (événements historiques affectant le rôle social de la langue et conditions d'utilisation de celle-ci) est essentielle à l'explication des structures linguistiques.

Cette affirmation du caractère social de la langue constitue le postulat fondamental et l'idée directrice de toute l'œuvre de Sankoff. Au cours de ses recherches sur le *buang* et le *tok pisin* (Nouvelle-Guinée), aussi bien que pendant l'enquête collective menée à l'Université de Montréal, sur le français montréalais, l'auteure a constamment mis au premier plan cette préoccupation proprement sociolinguistique.

Ceci l'amène d'ailleurs à contester radicalement, mais d'une manière à la fois ferme et tranquille, plusieurs idées reçues et façons de faire courantes en linguistique « classique ». Elle insiste par exemple sur l'importance de l'analyse quantitative — qu'elle utilise abondamment elle-même — qui permet de sortir du cul-de-sac épistémologique lié à la découverte du fait que le langage n'est pas homogène (personne ne l'utilise de la même façon, à l'intérieur d'une communauté linguistique donnée). En étendant aux environnements non linguistiques (variables sociales et historiques) l'étude systématique de la langue, on peut en arriver à une analyse qui rende compte de façon adéquate de la variation linguistique.

De même, Sankoff parvient à démontrer, à travers l'étude de l'usage différentiel de *on*, *tu* et *vous* en français montréalais, que les changements grammaticaux procèdent de la pratique du discours, elle-même influencée et déterminée par les variables sociales. Les règles linguistiques ne se transforment pas *in abstracto*. Elles constituent plutôt un ensemble de potentialités dont la réalisation dépend, entre autres, de divers facteurs non linguistiques, qui varient sans cesse.